

été allouée qu'à l'époque où la construction du chemin de fer demandait une surveillance plus active.

MM. Talou et Mazières protestent et disent que plus que jamais il y a des vagabonds qui dévastent les propriétés ou qui volent dans notre ville.

M. le maire dit que depuis fort longtemps on n'avait en à Cahors un commissaire de police comme M. Bontoux, qui est jeune et actif. Il ne faudrait pas le décourager et le forcer à demander son changement.

Les conclusions de la commission sont adoptées. M. Costes, au nom de la commission des travaux publics, demande au Conseil de se désintéresser de l'emplacement de la nouvelle caserne de gendarmerie, tous les efforts de la commission n'ayant pu amener les propriétaires de terrains à faire des propositions convenables. Adopté.

Le même rapporteur propose de faire droit à la demande des habitants de la nouvelle gare qui sollicitent l'établissement d'une borne-fontaine et s'engagent à verser la somme de 100 fr. Les travaux seront exécutés aussitôt que ladite somme aura été versée dans la caisse municipale.

Le Conseil ajourne le projet d'agrandissement du presbytère de Larozière.

M. Bousquet, au nom de la commission des finances, fait un rapport sur la situation budgétaire de la ville de Cahors pour l'exercice 1886.

En 1886, le budget ordinaire de la ville s'est soldé par 425,353 fr. 35 de recettes et 530,738 fr. 00 de dépenses, le budget supplémentaire a eu 849,801 fr. 80 de recettes et 858,763 fr. 45 de dépenses.

Le budget ordinaire de l'hospice se solde par 96,232 fr. 35 de recettes et 79,051 fr. 10 de dépenses, le budget supplémentaire du même établissement donne 25,630 fr. 23 de recettes et 21,500 de dépenses.

Le Conseil approuve ces budgets ainsi que ceux du bureau de bienfaisance, de l'orphelinat d'Arnis, et des différentes fabriques des paroisses de la commune de Cahors.

Avant de lever la séance, le conseil a voté les sommes nécessaires pour les frais de la Fête nationale du 14 juillet.

Conseil d'hygiène. — Dans sa séance du 1^{er} juillet, à laquelle assistait M. le préfet du Lot, le conseil d'hygiène de l'arrondissement de Cahors est revenu sur sa délibération du 16 juin dernier, dans laquelle il avait vivement protesté contre la nouvelle caserne de gendarmerie, près du quartier d'infanterie. En restant l'emplacement choisi par l'assemblée départementale, le conseil s'était appuyé sur les dangers d'incendie résultant du voisinage immédiat des magasins à fourrages de la nouvelle caserne et des fournaux des cuisines de la caserne d'infanterie ; le conseil avait aussi fait remarquer l'insalubrité d'un égout à ciel ouvert passant devant la porte de la nouvelle construction. M. le préfet a fait remarquer qu'en modifiant le plan dressé, il était facile de séparer les deux casernes par un vaste jardin, ce qui éloignait tout danger d'incendie ; il a ajouté que la ville était sur le point de commencer les travaux nécessaires pour ouvrir l'égout signalé et que, par suite, la question de salubrité se trouvait applanie.

Dans la même séance, le conseil d'hygiène a émis un vœu pour que le grand égout qui suit les boulevards soit continué dans la partie nord de la ville.

Caisse municipale d'épargne de Cahors. — Résumé des opérations du mois de juin 1887 :

Versements	99,046 00
Remboursements	88,929 04
Excédent des versements	10,116 96

Adjudications. — Le lundi, 25 juillet prochain, auront lieu à Cahors, à l'hôtel de la Préfecture, à 2 heures du soir, les adjudications suivantes :

- 1^o Chemin de grande communication n^o 62 ;
- 2^o Chemin d'intérêt commun n^o 2, de Vers au chemin de grande communication n^o 51 ;
- 3^o Chemin d'intérêt commun n^o 5 (Embranchement sur la gare de Lalbenque) ;
- 4^o Chemin d'intérêt commun n^o 49 de Rouquayroux à Mauers ;
- 5^o Chemin d'intérêt commun n^o 53 de Bouillac au Colombier ;
- 6^o Chemin d'intérêt commun n^o 54 de Cambes à La Madeleine ;
- 7^o Chemin d'intérêt commun n^o 76 du chemin de grande communication n^o 53 dans la Corrèze.
- 8^o Chemin d'intérêt commun n^o 95 du chemin de grande communication n^o 70 à la gare de Thédillac.

Le tribunal correctionnel de Cahors a condamné à 5 francs d'amende et 6 jours de prison, le nommé Léon Conte, garçon boucher, âgé de 20 ans, qui, étant pris de vin, a pénétré chez Rosalie Delfau, sa voisine, après avoir enfoncé la porte de sa maison.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête Nationale du 14 Juillet.

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, seront exceptionnellement valables jusqu'au **lundi 18 juillet inclus** les billets aller et retour réduits de 25 % délivrés pendant les **jours des 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 juillet**, savoir :

1^o A Paris, pour toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans et réciproquement ;

2^o A toutes les stations du réseau pour les autres stations situées dans un rayon de 100 kil. ;

3^o A toutes les stations du réseau autorisées par le tarif spécial A n^o 9 à délivrer normalement pour d'autres stations situées à plus de 100 kilomètres.

Les billets de ou pour Paris conserveront leur durée de validité ordinaire lorsque par la date même de leur émission ils expireront après le 18 juillet.

Exposition à Toulouse. Fête Nationale du 14 Juillet.

La Compagnie d'Orléans fera délivrer les 13, 14, 15, 16, 17 et 18 juillet, aux gares de Cahors, Tulle, Aurillac, Decazeville, Rodez et Albi, ainsi qu'aux différentes stations comprises entre ces divers points et Toulouse, des billets aller et retour de toutes les classes pour Toulouse comportant une réduction de 40 % sur les prix du tarif général valables, pour le retour, jusqu'au 19 juillet inclus.

En outre, les stations de la section de Cahors à Fonneuve inclus délivreront également, les mêmes jours, des billets aller et retour de toutes les classes à prix réduits, à destination de Toulouse (via Montauban), valables pour le retour jusqu'au 19 juillet, avant midi.

Concours. — Dimanche, a eu lieu à Gramat un concours d'animaux de l'espèce ovine de la race du caïssou du Lot.

Voici les noms des lauréats : Primes de 120 fr. : MM. Gustave Cadiergues, de Bio et Antoine Lavergne, d'Alvignac.

Primes de 100 fr. : MM. Jean-Pierre Judicis, de Gramat ; Théodore Bro, d'Alvignac ; François Bergognoux, de Gramat ; Louis Mejezza, de Fontanes-Lunegarde.

Primes de 80 fr. : M^{me} veuve Ch. bert, du Bastit ; MM. Henri Brel, d'Alvignac ; François Bergognoux, de Gramat ; Pierre Crimal, du Bastit ; Antoine Lavergne, d'Alvignac ; Vayssié, d'Alvignac, et Louis Poujade, de Thémènes.

Prime de 70 fr. : M. Hip. Delsahot, du Bastit. Primes de 60 fr. : MM. Henri Brel, d'Alvignac ; François Bergognoux, de Gramat ; Firmin Laborie, de Rocamadour ; Philippe Bennet, de Gramat.

Primes de 50 fr. : MM. Ant. Lavergne, d'Alvignac, et Louis Delmas, de Gramat.

Prime de 40 fr. : M. Joseph Delfour d'Alvignac.

Imprudence. — Profitant de l'absence de son père, le jeune Duboc, de Gourdon, a voulu s'amuser avec de la poudre, qu'il jetait par pincées sur du feu, en augmentant progressivement la dose. Mal lui en prit, car il s'est affreusement brûlé les mains et la figure.

Piqûre dangereuse. — Une mort survenue dans des circonstances tristement corieuses s'est produite, la semaine dernière, à Dinan. Une personne du nom de Rose Aubry, âgée de soixante-quatre ans, marchande, s'était piqué la main avec une branche d'aubépine noire ; le bras enfla presque aussitôt dans des proportions telles qu'il fallut transporter la malheureuse à l'hospice, où elle est décédée malgré tous les secours de la science.

Un sujet de Donato. — Lundi soir, un gros rassemblement était formé dans une rue de Bordeaux, autour d'un jeune homme qui roulait à terre, en proie à une crise de nerfs d'une violence extraordinaire, en poussant des cris inarticulés. Ce n'est qu'après avoir reçu des soins pendant près d'une demi-heure que le malade fut calmé.

Il déclara se nommer Bourdins, âgé de dix-sept ans, compositeur-typographe. Pendant le séjour de Donato à Bordeaux, il avait fréquemment servi de sujet au fascinateur. Il déclara que, depuis cette époque, les crises nerveuses étaient chez lui très fréquentes.

Un aéroplane à la mer. — On nous télégraphie du Havre, 5 juillet :

Le ballon *Météore*, monté par l'aéronaute Lhoste, parti de Duinkerque dimanche, faisait route pour l'Angleterre et planait à une hauteur de 2,800 mètres au-dessus de l'embochure de la Tamise, l'orsqu'un accident survint à la soupape.

Malgré le jet de 80 kilogrammes de lest, l'aérostat fut précipité dans la mer.

Lhoste n'a dû son salut qu'à la présence de

steamer anglais *Zainus*, capitaine Wilkinson, qui s'est porté à son secours et l'a ramené au Havre le soir.

Terrible accident. — Un affreux accident vient de se produire au village de Jarzeau, commune de Saint-Laurent-de-Cognac (Charente).

Deux tonneaux étaient descendus dans un grand tonneau, vide depuis quelques jours seulement, pour le nettoyer.

A peine entrés dans ce tonneau, les deux malheureux ont été asphyxiés.

Limoges. — Encore un nouveau vol au préjudice de l'administration des postes à enregistrer.

Les sacs contenant les dépêches apportées par le train 61, qui arrive en gare des Bénédictins à 3 heures 20, ont été ouverts à Saint-Sulpice-Launier, et les chargements qu'ils contenaient enlevés.

Au départ de St-Sulpice, l'entreposeur du service des postes s'aperçut que trois sacs de dépêches, venant de la ligne de Lyon par Gannat, avaient été éventrés. Il procéda immédiatement à l'examen du contenu de ces sacs et s'aperçut que tous les chargements qu'ils contenaient avaient disparu.

On télégraphia aussitôt à Limoges de surveiller l'arrivée du train et de rechercher si les auteurs du vol ne se trouvaient pas parmi les voyageurs.

Lorsque le train arriva en gare, toutes les personnes furent consignées dans une des salles d'attente, pendant que l'on opérât dans les wagons la fouille des voyageurs restés en voiture.

Cette perquisition n'amena aucun résultat. On procéda à la fouille de tous les voyageurs descendus à Limoges.

Inutile de dire que, pas plus sur les voyageurs à destination de Limoges que sur ceux à destination des stations au-delà de cette ville, on ne trouva rien.

Explosion. — Le dépôt de poudre-coton, établi au camp de St-Médard, près Bordeaux, a fait explosion. Trois hommes ont été tués. Ce sont : Alfred Domont, marié et père de famille ; Marcelino, marié et père de famille, et Allary, marié.

Les autorités se sont transportées sur les lieux.

Les obus à la dynamite. — D'intéressantes expériences viennent d'être faites dans la baie de San-Francisco, au nord de la ville, sur l'usage de la nitro-glycérine pour le chargement des obus.

Des officiers de l'armée américaine y ont pris part, et les ont suivies avec la plus grande attention. Plusieurs obus, chargés à la nitro-glycérine, ont été lancés au moyen d'un canon ordinaire à projectiles de vingt livres. On s'est servi pour le canon d'une charge de trois livres de poudre. Le premier coup a parfaitement porté ; en dix secondes, l'obus avait frappé le flanc d'une colline servant de cible et y avait fait un trou énorme. Le second et le troisième coup n'ont donné aucun résultat, par suite d'un défaut dans la fabrication des obus qui n'ont pas éclaté. Le quatrième obus ayant touché l'eau, la mèche qui devait le faire éclater s'est éteinte. Le cinquième coup a été tiré sur la boue et l'obus, en éclatant, en a soulevé en l'air une colonne de plus de cent pieds. Le trou fait par cet obus avait huit pieds de diamètres et cinq de profondeur. Pour le sixième coup, tiré également sur de la boue et dans les mêmes conditions que les autres, ont s'est servi d'un obus chargé avec de la poudre ordinaire. Le coup a parfaitement porté, mais l'effet produit a été bien inférieur à celui des obus à la nitro-glycérine. Le trou fait par l'obus ordinaire n'avait qu'un pied de profondeur et deux pieds et demi de diamètre.

Ces expériences sont considérées comme démontrant d'une façon décisive la possibilité de lancer des obus chargés de nitro-glycérine avec les canons ordinaires.

Agression en wagon. — Un doreur sur métaux, nommé Schettini, revenant de Cannes à Nice, par le train de huit heures vingt et une minutes du soir, fut tout à coup assailli par un inconnu qui l'abattit d'un coup de poing sur la nuque, et le dépouilla de son porte-monnaie, contenant 50 fr. Lorsque Schettini reprit ses sens, son agresseur avait disparu.

Une horrible marâtre. — On écrit de Gap, le 2 juillet :

On vient de juger, devant le tribunal correctionnel de Gap, une femme — peut-on appeler femme une pareille mégère ? — qui avait commis sur le petit garçon de son mari des sévices d'une cruauté inouïe.

Cette marâtre avait pour époux un nommé

Dechaux, et elle était ménagère au Monétier-Allemont. Chargée du petit garçon, un enfant de quatre ou cinq ans, elle en était arrivée, poussée par on ne sait quelle criminelle inspiration, à lui faire subir des tortures de tout genre.

Pour en donner un aperçu, l'accusation avait relevé contre elle les griefs suivants : Ainsi elle avait complètement broyé les oreilles au pauvre petit, et elle les avait si bien *tenaillées*, que le cartilage en a été reconnu complètement brisé. D'autres fois, elle pendait cet innocent martyr par le cou et le laissait ensuite brusquement retomber sur le sol. L'enfant a gagné à cet horrible jeu des blessures si graves qu'il en est resté paralysé plusieurs semaines.

Pour satisfaire enfin cet affreux besoin de barbarie qui la minait, cette odieuse harpie, sous prétexte de puier l'enfant, qui avait inconsciemment mouillé ses draps pendant la nuit, avait imaginé un moyen où la ficelle remplissait le principal rôle et qui devait faire éprouver au malheureux enfant des tortures sans nom.

Le tribunal a infligé à cette coupable créature deux années de prison. C'est encore une punition trop douce.

Statistique judiciaire. — Voici les chiffres officiels empruntés soit aux statistiques publiées par le ministère de la justice, soit pour les années non encore publiées, aux renseignements fournis officieusement à la Société générale des prisons par la direction de la statistique :

De 1871 à 1875 : Accusés de crimes emportant la peine de mort, 3,260 ; acquittés ou ayant bénéficié des circonstances atténuantes, 3,075 ; graciés par commutation de peine, 71 ; total, 3,146 ; proportion, 96 %.

De 1876 à 1880 : Accusés de crimes emportant la peine de mort, 3,182 ; acquittés ou ayant bénéficié des circonstances atténuantes, 3,055 ; graciés par commutation de peine, 94 ; total, 3,149 ; proportion 98 %.

De 1881 à 1885 : accusés de crimes emportant la peine de mort, 3,232 ; acquittés ou ayant bénéficié des circonstances atténuantes, 3,082 ; graciés par commutation de peine, 121 ; total, 3,203 ; proportion 99 %.

Total général de 1871 à 1885 : Accusés de crimes emportant la peine de mort, 9,674 ; acquittés ou ayant bénéficié de circonstances atténuantes, 9,212 ; graciés par commutation de peine, 286 ; total, 9,498 ; proportion, 98 %.

Révolte de forçats. — Une révolte de forçats a eu lieu dans la citadelle de Saint-Martin (île de Ré).

La compagnie du 23^e de ligne, en garnison à Saint-Martin, a été appelée pour rétablir l'ordre.

On a eu beaucoup de peine à mettre les principaux meneurs en cellule.

18 forçats ont été dirigés sur les maisons centrales de Fontevault et d'Avignon. On ne connaît pas encore les causes de cette révolte.

BOURSE. — Cours au 6 juillet.

3 0/0	81 30
3 0/0 amortissable (ancien)	00 00
3 0/0 id. 1884	83 90
4 1/2 0/0 ancien	103 90
4 1/2 0/0 1883	109 30

Dernier cours du 6 juillet.

Actions Orléans	1,295 00
Actions Lyon	1,230 00
Obligations Orléans 3 0/0	397 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	281 50
Obligations Lombardes (jouissance)	000 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	348 00

Etude de M^e Jules BILLIÈRES, licencié en droit, avoué à Cahors, rue Ste-Claire, n^o 52, près le Palais de Justice.

EXTRAIT
D'UN
Jugement de séparation de biens

On fait savoir à tous ceux à qui il appartiendra que, suivant jugement rendu par le Tribunal civil de Cahors, en date du quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-sept, enregistré,

La dame Marie Crayssac, épouse du sieur Léon Combecave, propriétaire, avec lequel elle est domiciliée à Majac, commune de Duravel, ayant M^e Jules Billières pour son avoué,

A été séparée quant aux biens seulement d'avec ledit Léon Combecave, son mari.

Pour extrait certifié sincère et conforme par l'avoué poursuivant soussigné.

Cahors, le six juin mil huit cent quatre-vingt-sept.

L'avoué poursuivant,
Signé : Jules BILLIÈRES.

LA VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau
ADHÉRENTE & INVISIBLE
Elle donne au teint une beauté et une fraîcheur naturelles
Se défier des Imitations et Contrefaçons

CH. FAY, inventeur Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 Mai 1875
9. Rue de la Paix, PARIS

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Maison de Confiance

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur



Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison **PONTIÉ** est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance. **JACQUES FONTÈS**, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETelles AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES

La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et à une valeur inappréciable pour la jeunesse. Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : **J. LARRIVE**, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors.

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

PARIS 61, Rue de Rennes, 61

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Derenburg, professeur à l'École des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giby, professeur à l'École des chartes; G. Goussier, professeur à l'École polytechnique; H. Levasseur, professeur à l'École polytechnique; H. Laurent, examinateur à la Sorbonne; E. Lévassieur, professeur à l'École des hautes études; H. Marion, chargé de cours à la Sorbonne; E. Müntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Wailly, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25.000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La **GRANDE ENCYCLOPÉDIE** formera environ 25 volumes gr. in-8° colombier de 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires. Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison	4 franc
Chaque volume broché	25 francs
Payables à raison de 10 francs par mois	

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.
ou en 25 séries à 75 centimes
ne reviendra qu'à 18 fr. 75
AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes


Le 1^{er} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires dar un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS CHER DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES
25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS
paraissant le 1^{er} et le 16 de chaque mois



L'année entière contient environ 2000 magnifiques gravures noires représentant les dernières nouveautés en objets de toilette et petits ouvrages de dames, avec un texte explicatif clair et précis, plus de 200 patrons en grandeur naturelle et au moins 400 dessins de broderie. L'édition de luxe donne, outre ces éléments, 36 belles gravures coloriées dues aux premiers artistes.

Prix d'abonnement d'affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 25
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 50

Tout abonnement est payable d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de poste.

Envoi gratuit de numéros spécimens sur demande (franchise adressée à l'Administration du Journal, 25, rue de Lille, à Paris).

Histoire Ancienne de l'Orient

LIBRAIRIE CENTRALE DES BEAUX-ARTS, 13, Rue Lafayette, PARIS.

Par François LENORMANT

Continuée par M. Ernest BABELON, attaché au Département des Antiques à la Bibliothèque nationale

Tom. I^{er}: Les Origines, les races et les Langues.
Tom. II^e: Égypte, Assyrie, Babylone, Phénicie, Égypte.
Tom. III^e: Égypte, Assyrie, Babylone, Phénicie, Égypte.
Tom. IV^e: Histoire de l'Assyrie et de la Chaldée.

L'ouvrage formera six volumes gr. in-8, illustrés de plus de mille gravures et cartes en noir et en couleur.

Prix de chaque volume : Broché, 18 fr. — Relié, 24 fr.

LES QUATRE PREMIERS VOLUMES SONT EN VENTE. — L'OUVRAGE SERA COMPLET EN MARS 1887

Payable CINQ francs par mois

Livraison spécimen gratuite envoyée sur demande

LA PETITE BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE à 25 Cent. le Volume

contient les meilleurs ROMANS, VOYAGES, etc., signés des auteurs les plus célèbres et donne, pour 25 CENT., des ouvrages vendus partout 1 fr., 2 fr. et même 3 fr. le volume.

EXTRAIT DU CATALOGUE

RECTOR FRANCE	2 v. A. MATTHEY	Zoé Chien-Chien	3 v.
FREDERIC SOULIE	1 v. MILLAVUE & ETEVANT	Une Filie de théâtre	2 v.
MAURICE SAND	1 v. MILLAVUE & ETEVANT	Les Fugitifs	2 v.
ALBERT TRÉVAD	1 v. MILLAVUE & ETEVANT	Les Enfants de giborne	1 v.
PIERRE GOUR	1 v. F. MILLAVUE & ETEVANT	Les Enfants d'un St-Cyrien	2 v.
A. MAURIN	1 v. F. MILLAVUE & ETEVANT	Souvenirs d'un St-Cyrien	2 v.
RAY LEUR & F. SIEMME	1 v. F. MILLAVUE & ETEVANT	Le Compagnon de l'Inde	2 v.
RAY LEUR & F. SIEMME	1 v. F. MILLAVUE & ETEVANT	Les Amoureux de Mibbe	1 v.
LOUIS NOIR	1 v. F. MILLAVUE & ETEVANT	Les Amoureux de Mibbe	1 v.
JEAN RIBAUT	1 v. F. MILLAVUE & ETEVANT	Les Amoureux de Mibbe	1 v.
CHAMPLEURY	1 v. F. MILLAVUE & ETEVANT	Les Amoureux de Mibbe	1 v.

On peut recevoir franco (sans frais de port) le Catalogue complet en adressant 30 centimes en timbres-poste à M. EDIN GÉRARD, 34, Rue de la Montagne-Sainte-Étienne, PARIS.

PLAGE DE RONCE-LES-BAINS
A LA TREMBLADE (CHARENTE-INFERIEURE)

Incomparable pour les Baigneurs qui recherchent le calme et la solitude après le fracas des affaires. — Recommandée dans tous ses ouvrages, par le Dr Brocchi, comme « la Plage de France la meilleure et la plus sûre pour les enfants ». Immense forêt de Pins. — Chasse. — Excursions. — Approvisionnements faciles de toutes sortes. — Service d'omnibus.

VILLA LOUISE

Très confortablement aménagée

Au milieu d'un bois de Pins, bien clôturée, avec accès direct sur la plage. — 4 Chambres à coucher (5 lits) avec grand garde-robe; — Salle à manger; Cuisine; Cave; Cour; Puits; Cabinets et Débarras.

PRIX DE LOCATION :

Juillet 170 fr. — Août 230 fr. — Septembre 150 fr.

S'adresser à M. HENRY, douanier à la Tremblade (Charente-Inférieure).

Grande Culture

DE

Vignes Américaines et Franco-Américaines

150,000 Racines à la vente

S'adresser : à Jules PÉRIÉ, Pépiniériste
à AGEN (Lot-et-Garonne).

ENVOI DU CATALOGUE SUR DEMANDE.

Riparia rouge, racinés, depuis 5 fr. 50 le cent.
Herbemont, racinés, depuis 15 fr. le cent.

GRAND ENTREPOT

EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDON-NEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noël 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Coriathe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

COUSTH LAS JEUNE, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

En vente au bureau du Journal.

CADRE DU LOT

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.